

DECLARATION RELATIVE AUX PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES DES DECISIONS D'INVESTISSEMENT SUR LES FACTEURS DE DURABILITE

Acteur des marchés financiers : Axiom Alternative Investments, LEI : 969500QVL977C8L8Q834

Résumé

Axiom Alternative Investments prend en considération les principales incidences négatives (PAI, ou « Principal Adverse Impacts » en anglais) de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de Axiom Alternative Investments.

La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Axiom Alternative Investments reconnaît la responsabilité de l'industrie de la gestion d'actifs vis-à-vis de la limitation de l'impact négatif, qu'il soit direct ou indirect, sur les facteurs environnementaux et sociaux par le biais de ses décisions d'investissement. Le règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR en anglais) vise à capter ces impacts à travers les indicateurs des principales incidences négatives.

1. Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et comparaison historique

INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES DÉTENUES						
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences 2022	Incidences 2021 ¹	Explication ²	Mesures prises et prévues, et cibles définies pour la période de référence suivante	
Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement						
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	8 044	NA		Approche générale : Axiom AI est déterminé à contribuer aux objectifs de l'Accord de Paris. Notre parcours a commencé avec notre premier fonds ESG/Climat, Axiom Climate Financial Bond, qui a un objectif de décarbonisation conforme à l'Accord de Paris, basé sur un objectif d'Augmentation de Température Implicite (ITR en anglais). Cette méthodologie ITR vise à estimer les portefeuilles de prêts des banques. Nous avons pour objectif d'intégrer les considérations climatiques à tous nos fonds et mandats de l'article 8.
		Émissions de GES de niveau 2	2 734	NA		
		Émissions de GES de niveau 3 ³	22 085	NA		
		Émissions totales de GES	32 864	NA		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	16	NA		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	51	NA		
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,5%	NA		

¹ Axiom AI a commencé à mesurer ses principales incidences négatives en 2022. 2024 sera la première année reflétant une comparaison avec l'année précédente.

² Cette colonne fournira une explication sur l'évolution de la principale incidence négative par rapport aux périodes de référence, en relation avec les actions entreprises. Elle sera alimentée pour la première fois en 2024.

³ Dans le cas des institutions financières, seules les émissions en amont sont incluses, car les méthodes de calcul des émissions en aval (c'est-à-dire les émissions du portefeuille de prêts/investissements) sont trop descendantes et ne sont pas fiables pour les exercices de suivi et de fixation d'objectifs.

INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES DÉTENUES

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences 2022	Incidences 2021 ¹	Explication ²	Mesures prises et prévues, et cibles définies pour la période de référence suivante
5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	15,8%	NA		<p>l'engagement avec des banques. En termes de vote par procuration, Axiom AI soutient les propositions d'actionnaires qui demandent aux entreprises de préparer et planifier l'atténuation des risques liés au changement climatique ou de fixer des objectifs de décarbonisation. Ces propositions sont toutefois assez rares dans le secteur des institutions financières.</p> <p>Exclusions : La politique d'exclusion d'Axiom AI couvre l'exclusion des activités ayant un impact négatif important sur le climat (par exemple, le charbon thermique, le pétrole et le gaz conventionnels et non conventionnels). Les seuils peuvent être consultés à l'adresse suivante : http://axiom-ai.com/web/data/documentation/Thematic-And-Sectoral-Exclusions.pdf</p> <p>Prochaine période de référence : Le suivi des PAI se poursuivra, aucun objectif spécifique n'a été fixé pour 2023 car ce n'est qu'à la fin mai 2023 que les données de la période de référence 2022 étaient stables. Nous nous attendons également à ce que les données s'améliorent au fil du temps, étant donné que de meilleures données sur la catégorie 15 (investissements) du champ d'application 3 seront disponibles dans le reporting des banques et des assureurs.</p>
6.a. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - NACE A	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements	0	NA		
6.b. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - NACE B		0	NA		
6.c. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - NACE C		0,7	NA		
6.d. Intensité de la consommation		0,1	NA		

INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES DÉTENUES

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences 2022	Incidences 2021 ¹	Explication ²	Mesures prises et prévues, et cibles définies pour la période de référence suivante
d'énergie par secteur à fort impact climatique - NACE D					
6.e. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - NACE E		0	NA		
6.f. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - NACE F		0	NA		
6.g. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - NACE G		0,9	NA		
6.h. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - NACE H		0	NA		
6.i. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - NACE L		0,9	NA		

INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES DÉTENUES

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences 2022	Incidences 2021 ¹	Explication ²	Mesures prises et prévues, et cibles définies pour la période de référence suivante
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zone	0,2%	NA	<p>Approche générale : La biodiversité est prise en compte dans l'approche ESG d'Axiom de deux manières :</p> <p>1. Pour les entreprises de l'économie réelle pour lesquelles la biodiversité est un facteur de durabilité matérielle, notre notation ESG prend en compte leurs opérations dans des zones importantes pour la biodiversité (par exemple, les zones humides Ramsar, les sites AZE) et leurs politiques ou engagements en matière de préservation de la biodiversité. Nous avons toutefois remarqué que les données disponibles sur cet indicateur sont limitées.</p> <p>2. Pour les institutions financières, la biodiversité est prise en compte dans notre notation ACRS à travers l'examen des politiques de prêt/ investissement dans 3 secteurs très exposés aux controverses sur la biodiversité : L'huile de palme, sylviculture/pâte à papier et l'agriculture. La faible qualité ou l'absence de politiques se traduira par un score ACRS inférieur.</p> <p>Prochaine période de référence. Nous chercherons à obtenir une meilleure couverture de cet indicateur pour les entreprises et les institutions financières. Cela comprendra également une évaluation de la matérialité de la biodiversité pour nos portefeuilles, ainsi que de l'impact de nos portefeuilles sur la biodiversité. Aucun objectif ne sera fixé tant que nous ne serons pas satisfaits de la couverture et de la qualité des données dont nous disposons.</p>

INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES DÉTENUES

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2022	Incidences 2021 ¹	Explication ²	Mesures prises et prévues, et cibles définies pour la période de référence suivante
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,006	NA		<p>Approche générale : La consommation d'eau est prise en compte dans les notes ESG des entreprises des secteurs financier et non financier. L'absence des données publiées se traduira par une note ESG inférieure. Les données disponibles sur cet indicateur sont toutefois limitées.</p> <p>Prochaine période de référence. Nous chercherons à améliorer la couverture de cet indicateur pour les entreprises et les institutions financières, afin de mieux comprendre les impacts négatifs de nos investissements sur cet indicateur. Aucun objectif ne sera fixé tant que nous ne serons pas satisfaits de la couverture et de la qualité des données dont nous disposons.</p>
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,04	NA		<p>Approche générale : L'élimination des déchets est prise en compte dans les notes ESG des entreprises des secteurs financier et non financier. L'absence des données publiées se traduira par une note ESG inférieure. Les données disponibles sur cet indicateur sont toutefois limitées.</p> <p>Prochaine période de référence. Nous chercherons à améliorer la couverture de cet indicateur pour les entreprises et les institutions financières, afin de mieux comprendre les impacts négatifs de nos investissements sur cet indicateur. Aucun objectif ne sera fixé tant que nous ne serons pas satisfaits de la couverture et de la qualité des données dont nous disposons.</p>

INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES DÉTENUES

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences 2022	Incidences 2021 ¹	Explication ²	Mesures prises et prévues, et cibles définies pour la période de référence suivante
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption					
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGC en anglais) ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	4,4%	NA	<p>Approche générale : L'approche d'Axiom AI en matière d'investissement responsable est guidée par des normes internationales telles que les principes du Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE) à l'intention des entreprises multinationales, afin d'évaluer le comportement des entreprises.</p> <p>Exclusions : Nos fonds article 8 sont soumis à des exclusions normatives des entreprises qui ont été impliquées dans des violations des principes du UNGC ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Les exclusions sont guidées par la liste d'exclusion du fonds de pension du gouvernement norvégien, basée sur une recommandation du Conseil d'éthique de Norvège. Notre fonds Article 9 dispose d'une liste d'exclusion spécifique comprenant des entreprises supplémentaires. Ces entreprises sont sélectionnées sur la base de notre base de données des controverses des institutions financières.</p> <p>Prochaine période de référence : Le suivi de cet indicateur de performance se poursuivra; aucun objectif spécifique n'a été fixé car ce n'est qu'à la fin du mois de mai 2023 que les données de la période de référence 2022 sont devenues stables. Nous effectuerons un exercice de comparaison des pairs afin de déterminer la meilleure façon de gérer ce PAI.</p>

INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES DÉTENUES

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences 2022	Incidences 2021 ¹	Explication ²	Mesures prises et prévues, et cibles définies pour la période de référence suivante
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du UNGC ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations en cas de violation des ces principes	4,2%	NA		<p>Approche générale : En complément du PAI 10, ce PAI suit la part des investissements dans les entreprises qui ne disposent pas de processus et de mécanismes de conformité permettant d'évaluer le respect des principes d'UNGC et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ce suivi est effectué pour tous les actifs gérés à l'aide de données provenant d'un fournisseur de données tiers.</p> <p>Prochaine période de référence : Le suivi de ce PAI se poursuivra, aucun objectif spécifique n'a été fixé car ce n'est qu'à la fin du mois de mai 2023 que les données de la période de référence 2022 étaient stables. Nous effectuerons un exercice de comparaison des pairs afin de déterminer la meilleure façon de gérer cet PAI.</p>
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	19,1%	NA		<p>Approche générale : Les indicateurs de rémunération entre hommes et femmes sont pris en compte dans les scores ESG des entreprises des secteurs financier et non financier. L'absence des données publiées se traduit par une note ESG inférieure.</p> <p>Prochaine période de référence : Le suivi de ce PAI se poursuivra, aucun objectif spécifique n'a été fixé, car les données de la période de référence 2022 ne sont devenues stables que jusqu'à la fin mai 2023. Nous effectuerons un exercice de comparaison des pairs afin de déterminer la meilleure façon de gérer cet PAI.</p>

INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES DÉTENUES

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences 2022	Incidences 2021 ¹	Explication ²	Mesures prises et prévues, et cibles définies pour la période de référence suivante
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	31,5%	NA		<p>Approche générale : Les indicateurs de diversité des genres sont pris en compte dans les scores ESG des entreprises. L'absence des données publiées se traduit par une note ESG inférieure.</p> <p>Vote par procuration : Axiom AI vote contre la réélection ou l'élection d'administrateurs hommes dans les entreprises où la proportion de femmes au conseil d'administration est inférieure à 30 % et qui n'ont pas fixé d'objectifs en matière de diversité.</p> <p>Prochaine période de référence : Le suivi de ce PAI se poursuivra, aucun objectif spécifique n'a été fixé car ce n'est qu'à la fin mai 2023 que les données de la période de référence 2022 étaient stables. Nous effectuerons un exercice de comparaison des pairs afin de déterminer la meilleure façon de gérer cet PAI.</p>
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	NA		<p>Approche générale/exclusions : Axiom AI considère comme armes controversées : les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes chimiques et biologiques, les armes à laser aveuglant et les fragments indétectables, l'uranium appauvri, les armes incendiaires et les armes nucléaires. L'exclusion s'applique aux entreprises qui sont impliquées dans i.) la fabrication de composants d'armes destinés uniquement à être utilisés dans la production et qui sont essentiels au fonctionnement de ces armes, ou ii.) qui fournissent des produits et/ou des services tels que le stockage et le transfert, et la vente d'armes controversées. Ces entreprises sont exclues des investissements de nos fonds « <i>Long only</i> . »</p>

INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES DÉTENUES

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences 2022	Incidences 2021 ¹	Explication ²	Mesures prises et prévues, et cibles définies pour la période de référence suivante
					Prochaine période de référence : Notre part d'investissements sur ce PAI est de 0% et continuera à l'être puisque nous continuons à appliquer notre politique d'exclusion.

INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS DES ÉTATS ET SUPRANATIONALES

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences 2022	Incidences 2021	Explication	Mesures prises et prévues, et cibles définies pour la période de référence suivante
Environnement	15.Intensité des GES	Intensité des GES des pays d'investissement	405	NA	<p>Approche générale/exclusion : Axiom n'a pas de stratégies de fonds axées sur les investissements dans la dette souveraine, notre exposition est donc très limitée (4,4% de nos actifs sous gestion). Axiom limite les investissements en dette souveraine à tous les pays qui se situent dans le premier quartile de l'UN SDG Country Index⁴. Ces pays sont généralement des pays développés qui ont une intensité de GES plus faible que les pays en développement en raison d'un PIB plus élevé.</p> <p>Prochaine période de référence : Le suivi de ce PAI se poursuivra, aucun objectif spécifique n'a été fixé car ce n'est qu'à la fin du mois de mai 2023 que les données de la période de référence 2022 sont devenues stables. Nous effectuerons un exercice de comparaison des pairs afin de déterminer la meilleure façon de gérer cet PAI.</p>

⁴ <https://dashboards.sdgindex.org/rankings>

Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	0%	NA		<p>Approche générale/exclusion : Étant donné qu'Axiom AI limite les investissements dans la dette souveraine à tous les pays qui se situent dans le premier quartile de l'UN SDG Country Index, ces pays ne sont généralement pas sujets à des violations sociales, telles que mentionnées dans les traités et conventions internationaux et les principes des Nations unies.</p> <p>Prochaine période de référence : Notre part d'investissements sur ce PAI est de 0% et continuera à l'être puisque nous continuons à appliquer notre politique d'exclusions.</p>
--------	---	--	----	----	--	--

INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS DES ACTIFS IMMOBILIERS

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2022	Incidences 2021	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Combustibles fossiles	17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	NA	NA	NA	Axiom AI n'a pas d'exposition aux actifs immobiliers.
Efficacité énergétique	18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	NA	NA	NA	Axiom AI n'a pas d'exposition aux actifs immobiliers.

INDICATEURS CLIMATIQUES, ET AUTRES INDICATEURS LIES A L'ENVIRONNEMENT, SUPPLEMENTAIRES

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences 2022	Incidences 2021	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante	
Émissions	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris	15,1%	NA	NA	Au cours de cette première période de référence, les principales actions ont été consacrées à l'estimation et au suivi de l'indicateur. Le résultat est plutôt positif. En 2023, nous évaluerons s'il est possible de faire de l'engagement avec certains des émetteurs qui n'ont pas pris d'initiatives de réduction des émissions.

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences 2022	Incidences 2021	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante	
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	17. Nombre de condamnations et montant des amendes pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption	Nombre de condamnations, et montant des amendes infligées, pour des infractions à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption commises par les sociétés bénéficiaires des investissements	22	NA	NA	Au cours de cette première période de référence, les principales actions ont été consacrées à l'estimation et au suivi de l'indicateur. Nous avons constaté que la couverture des données était malheureusement très faible. C'est pourquoi, en 2023, nous remplacerons cet indicateur par un autre indicateur social pertinent pour les entreprises du secteur financier, mais avec une meilleure couverture des données.

2. Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Identification. La SFDR a défini une série d'indicateurs obligatoires et volontaires censés mesurer le degré d'impact négatif que les sociétés de gestion peuvent avoir sur l'environnement et la société par le biais de leurs investissements dans des entreprises et des États.

Le processus d'identification par Axiom AI de la matérialité de ces PAI s'est déroulé en deux étapes. Dans un premier temps, nous avons comparé les indicateurs de performance à notre politique d'investissement responsable. Ce processus a permis d'identifier les indicateurs déjà pris en compte, directement ou indirectement, ainsi que l'impact de ces politiques sur la limitation de ces impacts négatifs. Le processus a également mis en évidence les indicateurs pour lesquels les politiques sont manquantes ou pourraient être améliorées.

La deuxième étape consistait à quantifier les indicateurs, elle comprenait également la recherche des fournisseurs de données. Alors que les fournisseurs de données ont été sélectionnés en 2021/2022, plusieurs modifications ont été apportées aux ensembles de données au cours de l'année, jusqu'en mai 2023. Certaines de ces modifications ont été effectuées à la lumière des clarifications apportées par la Commission Européenne. Ainsi, nous n'avons pu avoir une vision correcte des PAI au niveau de l'entité qu'en juin 2023. Cette première estimation servira de référence et sera utilisée pour déterminer un plan d'action pour les périodes à venir.

Établissement des priorités. Le Comité ESG est l'organe qui a la responsabilité globale de définir les PAIs prioritaires au niveau de l'entité et des fonds, ainsi que les politiques qui doivent être améliorées ou mises en place pour réduire les impacts négatifs de nos investissements. Une première priorisation a été effectuée en 2022 par la sélection des PAI au niveau du fonds pour nos fonds articles 8 et 9. Cette priorisation a principalement pris en compte la matérialité des PAI pour les entreprises du secteur financier, le secteur dans lequel Axiom AI investit le plus. La définition de la meilleure approche pour prioriser les PAI se poursuivra en 2023 maintenant que les données sont plus stables.

3. Politique d'engagement

Axiom AI fait de l'engagement sur des sujets liés au climat avec les banques d'importance systémique mondiale en Europe par le biais d'un dialogue collectif et individuel, et avec les petites et moyennes banques via un dialogue bilatéral. Nous sommes membres du *Institutional Investors Group on Climate Change* et participons au groupe de travail Net Zero dédié à l'engagement des banques. Cette démarche pourrait avoir un impact sur les indicateurs des PAI 1 à 3, cependant nous ne pouvons pas établir un lien de causalité direct en raison de l'insuffisance des preuves.

En termes de vote par procuration, Axiom AI a pour politique de voter contre la réélection ou l'élection d'administrateurs hommes dans les entreprises pour lesquelles la proportion de femmes au conseil d'administration est inférieure à 30% et qui n'ont pas fixé d'objectifs en matière de diversité. Étant donné le faible poids d'Axiom AI dans le capital des sociétés dans lesquelles nous investissons, nous ne pouvons pas affirmer que cette politique a un impact sur l'indicateur du PAI 13.

4. Références aux normes internationales

Axiom AI participe à des initiatives internationales et nationales visant à promouvoir le développement durable dans le secteur financier. Nous sommes membres des *Principles for Responsible Investment* depuis 2016⁵, et avons rejoint le *Institutional Investors Group on Climate Change* en 2021 et le *CDP* en 2022.

Nous sommes convaincus de l'importance pour le secteur financier de contribuer aux objectifs de l'Accord de Paris. Les détails de notre démarche sont présentés dans la section I.F. de notre rapport art. 29 LEC⁶.

5. Comparaison historique

La première comparaison historique sera fournie en juin 2024.

⁵ Notre dernier rapport est disponible ici : <https://ctp.unpri.org/dataportalv2/transparency>

⁶ https://axiom-ai.com/web/data/ESG/Rapport%20Art.%2029%20LEC_Axiom.pdf?version=2023-6-30